



La Lettre



13/09/2018

Le Sommaire

[GPEC/Rupture Conventiennelle Collective: Panier plein alors que le contexte était bien peu favorable ...](#)



94 départs acceptés sur les 95 dossiers validés...

[<la suite>](#)

Pensez à vous...dans le contexte d'ESF



Un peu moins de mille, c'est l'effectif de salariés...

[<la suite>](#)



On se réjouit de saluer ceux
(enfin la plupart de ceux 😊)
qui nous quittent pour d'autres
aventures !

GPEC/Rupture Conventionnelle Collective: Panier plein alors que le contexte était bien peu favorable ...



94 départs acceptés sur les 95 dossiers qui avaient été validés techniquement par le cabinet BPI.

C'est le **score** qui vient d'être **annoncé pour cette RCC (qui est la dernière comme toujours 😊)**.

Un seul départ a été refusé pour une salariée dont les compétences ont été considérées comme essentielles à l'activité de l'entreprise, **toutes les autres demandes ayant été acceptées.**

Avec un nombre de dossiers inférieur au plafond prévu dans la RCC (100 congés de mobilité), **il n'y a même pas eu de processus de sélection** en fonction des priorités de projet. Cette **situation particulière et inédite** a fait qu'une fois passé l'obstacle de validation technique BPI, **tous les projets sont passés** quelle que soit l'incertitude qui leur était liée (par ex. certains projet de priorités 9 et 10).

Ce qui est surprenant, c'est que finalement autant de demandes aient abouti dans un contexte aussi peu favorable :

- **Délais de folie: Les négociations se sont éternisées** jusqu'à la fin du mois de juillet 2018.

La date limite de dépôt des candidatures était le **12 septembre 2018 à midi.**

Entre les deux, les salariés devaient :

- Réussir à prendre rendez-vous avec BPI,
- Préparer leur dossier en obtenant les indispensables sésames
 - pour disposer d'un CDI,
 - pour valider un départ en retraite,
 - pour obtenir des inscriptions de formation...

Avec de telles contraintes, une partie non négligeable de salariés pourtant désireux de partir a pensé simplement que ce n'était pas possible dans le temps imparti.

- **"Timing" improbable: Coïncé entre début d'un mois d'Août** (qui reste quand même une période de vacances pour un certain nombre de salariés) **et le retour de ces vacances**, il fallait finaliser un dossier en plein atterrissage, en retirant le sable de ses chaussures et évaluant au plus vite toutes les conséquences d'une situation franchement nouvelle. Autant dire que ceux qui s'y sont pris en amont, voire qui avaient l'expérience de précédentes GPEC, avaient quelque avantage...
- **Conditions financières sans amélioration notable:**
L'offre RCC de la Direction ne proposait d'amélioration des conditions financières de départ que pour les fort peu nombreuses retraites à moins de six mois (2 au final).

Si sa volonté réelle avait été de créer un engouement fort autour de cette RCC, la direction aurait proposé des **conditions bien plus séduisantes**.

Plafonnement des indemnités récemment imposé, financement des extensions de congé de mobilité senior sur ces mêmes indemnités, on ne peut pas dire que l'offre se soit améliorée sur le plan des conditions financières.

Si les OS unanimes ont accompagné cette RCC, c'est avant tout pour l'extension de la période de prorogation GPEC jusqu'à décembre 2020 qui sécurise les salariés restants.

Cette analyse donne quelques leçons pour de futures négociations, si la Direction devait à nouveau proposer une RCC (qui sera à nouveau la dernière...avant la suivante 😊) !

Les candidats au départ ont reçu un email RH qui leur dispense la bonne nouvelle, sachant que les conventions de rupture, avec les calculs qui vont bien, devraient leur parvenir vers le 18 septembre.

Qu'ils profitent pleinement de leur départ mais la vie des salariés dans cette entreprise ESF va très concrètement continuer jour après jour.



[<Revenir au sommaire>](#)

Pensez à Vous...dans le contexte d'ESF

Un peu moins de mille, c'est l'effectif de salariés actifs dans Enterprise Service France résultant de cette RCC.

On rappellera que le nombre de salariés transférés l'année dernière (au 1^{er} mars) était **supérieur à 1300**.

Ah bon, y aurait eu des départs depuis 😊?

Dans une entreprise où la stratégie reste à définir, il est important pour chacun de garder la tête sur les épaules pour vivre le présent et envisager l'avenir avec confiance.

Quelques suggestions pour y arriver :

- Si votre projet à moyen terme est d'aller voir ailleurs, **préparez** cette hypothèse très en amont.
- Dans l'exécution de votre travail quotidien, remplissez votre part du contrat de travail avec **intégrité**.
- **Acceptez** un travail, un poste, des missions uniquement selon vos qualifications et dans des conditions de réalisation qui soient dignes.

- **Exigez** tout à la fois les moyens nécessaires et la reconnaissance qui doit en résulter (formation, promotion, salaire, primes).

Dans un contexte difficile, ces ambitions seront mieux réalisées si vous disposez des informations et de l'aide nécessaires.

Vos élus et représentants sont là pour vous informer, vous conseiller, vous défendre.

Ce sont **leurs missions** et l'échange avec eux doit être permanent et vous apporter des réponses !

Pour contacter un de vos représentants UGICT, utilisez l'adresse qui vous plaira :

[Catherine Loprieno](#); [Caroline Baermann](#); [Baye Assane Fall](#); [Julien Couignoux](#); [Luc Leroy](#); [Daniel Gureghian](#);

La suite au prochain numéro...

[<Revenir au sommaire>](#)

Professionnellement engagés
Socialement responsables

N'hésitez pas à diffuser autour de vous !



Vous vous posez des questions ?
Vos représentants du personnel UGICT sont là pour vous !

*Pour tout ce qui concerne l'abonnement à notre lettre d'information électronique ou pour nous contacter,
une seule adresse : contact@ugictdxc.com*

DXC Technology Company -- This message is transmitted to you by or on behalf of DXC Technology Company or one of its affiliates. It is intended exclusively for the addressee. The substance of this message, along with any attachments, may contain proprietary, confidential or privileged information or information that is otherwise legally exempt from disclosure. Any unauthorized review, use, disclosure or distribution is prohibited. If you are not the intended recipient of this message, you are not authorized to read, print, retain, copy or disseminate any part of this message. If you have received this message in error, please destroy and delete all copies and notify the sender by return e-mail. Regardless of content, this e-mail shall not operate to bind DXC Technology Company or any of its affiliates to any order or other contract unless pursuant to explicit written agreement or government initiative expressly permitting the use of e-mail for such purpose. --.